



Sur la contribution à l'entretien et l'éducation d'un enfant

Par **pomma_old**, le **02/07/2007** à **11:13**

Bonjour,

Mon mari a 2 enfants de son 1er mariage, au divorce la garde a été attribué à la mère avec pension alimentaire. Aujourd'hui, sa fille va venir vivre à la maison pour la rentrée scolaire mais nous ne savons pas comment gérer la pension alimentaire que nous versons actuellement pour ses deux enfants. Nous avons fais une requête au Tribunal pour une modification sur la résidence de l'enfant, nous sommes en attente de cette requête.